



Vente véhicule déclaré hs par garage, mais devis erroné !

Par **toth zoltan**, le **18/01/2011** à **11:49**

Bonjour,

Je m'appelle toth zoltan, et je possédais il y a peu une Smart Roadster, que je faisais entretenir chez Mercedes (obligatoire car seul eux ont accès à cette marque)

Un jour, la voiture tombe en panne, je le fait remorquer chez Mercedes avec l'assistance de l'assurance
Mercedes me fait un devis de réparation de 3800€, et me dit que le moteur est à changer car il n'y a plus de compression, mesures à l'appui. Ce devis m'a coûté 320€ sans aucune réparations,

N'ayant pas les moyens de régler la facture salé, et au moment des faits pas les moyens non plus de payer 100€ pour remorquer la voiture dans un autre garage + 300€ de devis encore, je décide de vendre mon véhicule en l'état

Je trouve un acheteur qui le rachète 2800€ car j'y donne le devis montrant l'état du véhicule (argus actuel 9000€)

La personne le fait réparer et m'annonce que la réparation lui a coûté 300€ !! facture à l'appui.

Je décide de contacter l'assurance pour faire marcher l'assistance juridique, mais celle-ci refuse car la voiture ne m'appartient plus.

Quelle procédure puis-je entreprendre contre Mercedes pour m'avoir fourni un faux devis (si je l'aurais signé j'aurais dû payer le montant du devis !)

Une procédure rapide pour tenter de récupérer la différence entre prix de vente et argus, ou une plus grosse procédure en vue de demander des dommages et intérêts ?

Merci d'avance de votre réponse

PS: j'ai en ma possession la déclaration de vente, la déclaration de l'acheteur disant l'avoir acheté HS au prix de 2800€, le devis de Mercedes et la facture finale de 300€ du nouveau propriétaire....